ÉCOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE,
RUE RAMON DE VESINIS
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
Tél: 05 61 90 48 62

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 15/02/2022

ORDRE DU JOUR :

1. Prévision effectifs rentrée 2022.
2. Point sur le protocole sanitaire.
3. Projet d'école et ses actions pour l'année en cours.
4. Investissement informatique.
5. Bilan des exercices de sécurité.
6. Point coopérative scolaire.

Etaient présents :

Mairie:
M BIENVENU maire de Montesquieu Vtre
Mme MEDALE Adjointe (Education, Enfance et jeunesse)
Mme MARCIEN-LEBRET DDEN

Invités :
M.Bertocchini Directeur ALAE

Représentants des parents d'élèves:
Mme ALASSET Séverine
Mme CAUSSE NAULIBOIS Julie
Mme DELHOM Amandine

Enseignants:
MME SALVETAT CP
MME DELBOSQ CP – CE1
MME DEDIEU CE1-CE2
MME DELQUE CE2
MME MABRU CE2-CM1
MME PECCOZ CM1-CM2 A
M.LEMAIRE CM1-CM2 A ET CM2
M.BEAUMALE CM2

Excusés :
Mme DIAZ-LECINA IEN
M.MONTAURIOL CM1-CM2 B

M. CLERMONT Jean-François
Mme DELOR Carole
Mme ESTAMPE Stéphanie
M. FORTUNATI Richard
Mme HAMDANI Célia
Mme LACOSTE Agnès
Mme MOREUL Céline
Mme PELOTTE Virginie
Mme PERRIER PASQUET Maëva

La séance est ouverte à 18h00. Secrétaire de séance : Mme Peccoz

1. Prévision effectifs rentrée 2022.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
30	31	31	43	44	179

Moyenne avec 8 classes : 22,37 Moyenne avec 7 classes : 25,57

Il n'est pas annoncé de fermeture pour la rentrée 2022. Une fermeture se fera vraisemblablement pour la rentrée scolaire 2023. Pour information : 5 inscriptions depuis le 2 septembre et 2 radiations. Effectifs actuels de l'école 192 élèves

2. Point sur le protocole sanitaire.

Quelques éléments de l'évolution du protocole sanitaire dans les écoles.

Du 2 septembre au 4 octobre 2021, le protocole sanitaire en vigueur dans les établissements scolaires était de niveau 2 (niveau jaune). Port du masque obligatoire en extérieur.

Protocole contact tracing : L'élève cas confirmé ne doit pas se rendre à l'école ou dans l'établissement avant un délai d'au moins 10 jours, prolongé jusqu'à 48h si les symptômes persistent. La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves de la classe entraîne la fermeture pour une durée de 7 jours

Du 11 octobre au 15 novembre 2021, le protocole sanitaire applicable dans les écoles a été de niveau 1 (niveau vert). Le port du masque n'est plus obligatoire en classe et à l'extérieur. Limitation du brassage par niveau. Mêmes règles pour le protocole contact tracing.

Du 15 novembre au 9 décembre 2021, protocole de niveau 2, le port du masque obligatoire en intérieur et extérieur pour les élèves.

Depuis le 9 décembre 2021, le protocole sanitaire est passé au niveau 3. Port du masque obligatoire, en intérieur et extérieur, limitation du brassage par classe y compris pour la cantine.

Protocole contact tracing : Fermeture de la classe au troisième cas confirmé dans la classe.

Au 3 janvier 2022, les règles d'isolement et de dépistage des élèves ont changé.

Protocole contact tracing : Suite à la survenue d'un cas confirmé, les élèves de la classe et les éventuels contacts à risque dans les autres classes peuvent continuer à aller à l'école s'ils réalisent un autotest antigénique, salivaire ou PCR immédiatement et qu'il est négatif. Ils devront également réaliser un autotest à J+2 et J+4 (attestation sur l'honneur).

Les élèves positifs, doivent suivre un isolement de 7 jours ou peuvent retourner en classe au bout de 5 jours avec un test antigénique salivaire ou PCR négatif et en l'absence de symptômes (Pas de fermeture de classe).

A partir du 6 janvier 2022, Un accueil est assuré pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire lorsque la classe ou l'établissement de leur enfant est fermé.

Depuis le 12 janvier 2022, le protocole de contact-tracing a changé pour les écoles.
Protocole contact tracing : Les élèves identifiés comme cas contact à la suite de l'apparition d'un cas confirmé dans une classe peuvent poursuivre la journée ou la demi-journée de classe dans l'attente que leurs responsables légaux puissent venir les chercher aux heures habituelles de fin des cours. Un auto test suffit pour le retour en classe avec une attestation sur l'honneur de réaliser des auto-tests à J+2 et J+4

Bilan depuis le 8 novembre jusqu'au 17 décembre : deux cas positifs qui n'ont pas entraîné de fermeture de classe, règle des 48h avant contact. Plusieurs cas contact en intra-familial qui ont été confinés.
Depuis le 3 janvier, 96 cas confirmés parmi les élèves, deux enseignants ont eu la COVID sans remplacement, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont été fermées une semaine, la classe de CM1-CM2B fermée 2 jours.
Classe de CP testée 3 fois.
Classe de CP-CE1 testée 3 fois et classe fermée une semaine.
Classe de CE1-CE1 testée 2 fois et classe fermée une semaine.
Classe de CE2 testée 4 fois.
Classe de CE2-CM1 testée 4 fois.
Classe de CM1-CM2 A testée 4 fois.
Classe de CM1-CM2 B testée 3 fois fermeture de la classe les lundi 14 et mardi15 février.
Classe de CM2 testée 3 fois.

La continuité pédagogique a été assurée par l'envoi de documents par mails ou porteurs. Les évaluations nationales CP ont été repoussées.
L'équipe enseignante note des signes de fatigue auprès des élèves en cette fin de période.
M.Bethocchini, directeur ALAE, fait remarquer que la liste des personnels prioritaires dont il dispose a évolué et n'est pas identique à celle donnée par l'éducation nationale.
Mme Médale, adjointe à la mairie, annonce aux parents d'élèves que la facturation des repas cantines est devenue très difficile et que des erreurs peuvent apparaître. Les parents devront se manifester auprès de la mairie s'il y a besoin de régularisation. Les effectifs cantines sont comptés le matin à l'accueil des élèves en classe. Des élèves ont quitté l'école dans la matinée pour réaliser des tests, 27 classes pendant cette période. Les changements de protocole « contact tracing » ont provoqué beaucoup d'appels téléphoniques pendant cette période, il y a eu des confusions dues au test possible à J+5. Des élèves sont restés confinés au-delà des 7 jours car ils étaient positifs à J+5.
L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves pour leur compréhension et leur réactivité aux différentes situations vécues : Informations de « cas contact » transmises pendant le week-end, le matin à l'accueil des élèves et souvent dans la matinée pendant la classe.
Remerciement aussi à la municipalité et l'ALAE pour le suivi des protocoles.

3. Projet d'école et ses actions pour l'année en cours.

AXE 1 : continuité des enseignements.
Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : harmoniser la continuité des enseignements à travers la liaison inter cycles, améliorer le niveau de langage oral des élèves

Actions :

- Liaison CM2/6ème : Visite d'une exposition sur l'Amazonie au collège de Montesquieu le 7 février 2022, suivie d'une conférence en présence de l'ethnologue Serge Guiraud sur les coutumes et modes de vie des indiens d'Amazonie. Cette action entre dans le projet de lecture et arts visuels en commun avec les classes de 6ème du collège.
- Langage oral : toutes les classes ont effectué un travail sur le langage oral. Certaines classes ont utilisé le studio d'enregistrement installé l'an dernier dans la bibliothèque pour cette activité. Des actions vont se poursuivre pour permettre aux élèves de s'enregistrer, s'écouter, diffuser de l'oral.

AXE 2 : outiller les élèves pour apprendre et progresser.
Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : doter les élèves d'outils d'apprentissage efficaces et pratiques, améliorer l'utilisation des TICE comme outils d'apprentissage

- Du matériel informatique a été récemment mis à disposition des classes. Classe mobile avec 11 ordinateurs portables et une imprimante couleur.

AXE 3 : ouverture de l'école.
Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école : améliorer le lien entre l'école, les partenaires et les familles, favoriser l'accès des élèves à la culture artistique, améliorer la culture scientifique des élèves par l'éducation à l'environnement.

Actions :

- **Election cette d'année d'Eco-délégués** dans les classes de cycle 3 avec pour missions :
    - Limiter la consommation d'énergie
    - Protéger la biodiversité
    - Éviter le gaspillage alimentaire
    - Réduire et trier les déchets

  Première action sur l'utilisation des sanitaires de la cour, éviter le gaspillage de consommables, mis en place d'un système de régulation du nombre d'élèves utilisant les sanitaires pendant les récréations et temps péri-scolaires.
  Mme Médale, adjointe à la mairie, annonce qu'une étude est en cour pour changer les distributeurs de papier dans les sanitaires et les classes pour des modèles évitant qu'il y ait trop de gaspillage, distribution feuille à feuille.

  Extension des éco délégués aux classes de CE1 et CE2 pour une participation au projet : aménagement de la cour (13 éco-délégués pour l'école).

- **Election des représentants au conseil municipal des jeunes**. Les élections se sont déroulées le 10 décembre 2021 dans les conditions réelles d'une élection (campagne électorale, affichage, carte d'électeur, vote anonyme avec isoloir, bulletin de vote, urne, fiche d'émargement). Cinq élèves de CM1 et cinq élèves de CM2 ont été élus ainsi que 3 collégiens. Un important travail a été réalisé avec l'ALAE sur le temps de la pause méridienne pour accompagner les élèves dans la rédaction de leur affiche électorale. Des élus sont intervenus dans les classes de cycle 3 pour informer sur les procédures de vote et leur rôle dans un conseil municipal.
  Mme Marcien Lebret, DDEN, fait remarquer que l'école primaire est cette année plus représentée que le collège.
  Réponse de Mme Médale, ce n'est pas un choix de la municipalité mais la situation qui a provoqué cette situation (seulement 3 volontaires au collège). La municipalité a donc décidé d'élargir le nombre d'élus venant du primaire pour constituer le conseil des jeunes.

- **Projet aménagement de la cour**. Commission créée en juin 2021, composée de représentants de la mairie, de l'équipe enseignante, de l'ALAE et des parents d'élèves. Le CAUE est partenaire du projet. Une architecte paysagiste intervient dans l'école auprès des éco délégués et conseillers municipaux des jeunes présents dans l'école. A l'issue de ces interventions, un projet global d'aménagement de la cour réalisé avec les élèves sera proposé à la commission.
  Dans les éléments du projet, discutés en commission, on retrouve la nécessité d'ombrager la cour de récréation, « revégétaliser » des espaces (arbres, pelouses), aménager des espaces coins calmes, possibilité d'augmenter la surface de la cour par une zone herbeuse et arborée contigüe à l'actuelle cour de récréation.
  Ce projet global vise à proposer à la municipalité, partenaire et financière du projet, un aménagement « idéalisé » des espaces autour de l'école. La planification et les choix des aménagements selon les possibilités financières de la mairie seront étudiés ultérieurement.

- **Projet rond-point**. En partenariat avec l'école (classe de CM2), l'ALAE mène un projet d'aménagement du rond-point menant à l'école. Un animateur en formation (BPJEPS) a lancé le projet : consultation des élèves, choix des aménagements, lien avec une classe de cycle 3 et enfin réalisation du projet. Sont prévues, la mise

en place d'un hôtel à insectes au centre du rond-point, la végétalisation du rond-point avec des fleurs pour les insectes, la mise en place de panneaux en forme de crayons de couleur, avec des indications géographiques de l'espace proche à la découverte du monde (capitales européennes, mondiales...).
M. Bienvenu, maire de la commune, précise que ce projet nécessitera l'accord du conseil départemental pour sa réalisation.

- **Cross des écoles :** le Lundi 22 novembre 2021. Après un cycle de préparation, tous les élèves de l'école ont participé à un cross au stade Jean Castet de Montesquieu Volvestre. Contrat de 6 à 12mn pour le cycle II. Contrat de 12 à 16mn pour le cycle III. Une collation a été offerte aux élèves après la course.

- **Participation au dispositif « école et cinéma ».**
  Toutes les classes de l'école sont allées au cinéma le mardi 30 novembre.
  Cycle II : « Le cirque » de Charlie Chaplin
  Cycle III : « Ma vie de courgette » de Claude Barras, film d'animation qui traite de l'alcoolisme, l'orphelinat, l'adoption, la différence, l'entre-aide...

  Les prochaines séances sont programmées pour le mardi 22 mars :
  Cycle II : « Même pas peur » plusieurs courts métrages animés sur te thème de la peur.
  Cycle III : « Les 400 coups » de François Truffaut sur l'adolescence.

- **Action intergénérationnelle** : plusieurs classes ont préparé des cartes de vœux pour la maison de retraite du Couloumet. Cette action initialisée lors des périodes de confinement de l'an dernier a été reconduite avec l'objectif d'étoffer le lien intergénérationnel Ecole/ Maison de retraite quand la situation sanitaire le permettra.

- **L'usage et les risques d'internet** : Intervention de HADOPI pour les classes de CM2 et CM1-CM2. Un animateur est venu 2x1h30 par classe proposer une animation sur le bon usage et les risques liés à internet et les réseaux sociaux en général. Il est parti des remarques des élèves, de leur vécu ou connaissance dans ce domaine. La deuxième séance a consisté à réaliser une mini bande dessinée sur internet pour résumer le travail effectué la veille.

- **Spectacle de contes** « Nanie revient du Grand Nord » par la Cie LA COULEUR DE LA GRENOUILLE, le mardi 14 décembre pour tous les élèves de l'école. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le prêt de la salle et l'installation des chaises permettant de séparer chaque classe dans la salle polyvalente.

- **Visite du musée des Abattoirs** de Toulouse pour les classes de CM2 CM1-CM2 et CE2-CM1 les 7 et 14 janvier a été annulée pour des raisons sanitaires.

- **Intervention d'un « graffeur »**, classe de CM1-CM2A, la citoyenneté à travers le graph. Projet d'une fresque sur un mur de l'école.

- **Projets à venir :**
  Exposition dans l'école d'œuvres et rencontre avec l'artiste Angéla Da Luz qui crée ses œuvres à partir d'objets de récupération. Suite à cette exposition, les élèves créeront à leur tour une production plastique avec des objets recyclés pour une exposition en période 5.

  Mme Moreul, parent d'élève, a contacté l'école pour proposer d'adhérer à la semaine « moins d'écran, un jeu d'enfant ». Cette action nécessite de mobiliser les ressources de la commune, associatives, municipales... pour proposer des actions vers les élèves les incitant à diminuer le temps quotidien d'écran de chacun.
  Mme Médale propose de solliciter la médiathèque pour relancer les activités mises en suspens pendant la période sanitaire.

Mme Peccoz annonce que l'école a monté un projet ERASMUS autour de l'apprentissage des langues vivantes et de la culture artistique qui a été accrédité par la commission européenne ERASMUS. Ce projet permettra de financer des projets culturels et linguistiques de voyages à l'étranger. Cette accréditation est valable 5 ans. Ce projet sera inscrit au prochain projet d'école.

4. Investissement informatique.

Début janvier, des nouveaux ordinateurs ont été installés pour chaque vidéo projecteur de l'école. Les ordinateurs portables libérés remplissent une unité mobile qui pourra être utilisée par les élèves en classe. Une imprimante couleur haut débit complète cet équipement avec des visionneurs portables. L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements à la municipalité pour cette dotation informatique qui permettra une meilleure utilisation des technologies de l'information et de la communication en milieu scolaire.

5. Bilan des exercices de sécurité.

Un exercice alerte incendie a été réalisé le 8 février 2022 de façon inopinée. Le temps de mise en sureté est similaire à celui d'un exercice préparé. Les élèves sont habitués à cet exercice, l'école propose plusieurs sorties pour l'évacuation des locaux ce qui raccourcit le temps de mise en œuvre.
Il n'y a pas eu cette période-ci d'exercice PPMS confinement, celui est reporté en période 4 en espérant un allégement des conditions sanitaires (cet exercice dans sa simulation impliquant de réunir plusieurs classes dans un même lieu). A défaut, un exercice adapté sans brassage sera proposé en période 4.

6. Point coopérative scolaire

Les dépenses récentes :

- Sortie CP CP/CE1 en octobre à Cardeilhac: 360 + 365 = 725 €
- Remboursement familles classes découvertes 2019-2020 : 250,00€
- Spectacle de Noël : 550, 00€
- Achat livres CM2-6ème : 155,20€

Les recettes récentes :

- Cotisation famille coopérative scolaire : 622,00€
- Remboursement annulation classe découverte 2019-2020 classes Mme Mabru/Mme Salvetat : 1782,00€
- Photos scolaires : 1519,60 € les commandes sont en hausse depuis deux ans.
  La question est posée aux parents d'élèves sur leur avis concernant cette prestation et le choix de renouveler l'an prochain avec le même prestataire.
  Les parents sont satisfaits des photos, le même prestataire sera sollicité à nouveau l'an prochain.

Dépenses à venir

- Cinéma 30 décembre 2 films, 22 mars 2 films (non facturé au 15 fev 2022)
- Jeux de logiques pour les classes 500€

Actuellement, le solde est de + 20 006,14€.

Fin de séance à 20h15

La secrétaire de séance : Le directeur :

Mme Peccoz *M. Beaumale*